

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE · STÉPHANE PEU****Député de la Seine-Saint-Denis****Membre de la Commission des lois**

Lundi 11 avril 2022

**Premier tour de l'élection présidentielle :
communiqué du député Stéphane Peu**

L'élection présidentielle s'achève sur une très mauvaise nouvelle pour le pays puisque deux candidats de droite et d'extrême-droite se sont qualifiés pour le 2nd tour. S'il nous faudra choisir entre deux maux terribles, ils ne sont pas de même nature. Comme beaucoup d'entre vous, je suis déçu et en colère. Mais cette colère ne doit pas nous faire commettre l'irréparable : **le 24 avril, pas une voix pour Marine Le Pen et son projet raciste et antirépublicain !**

Dans ce contexte inquiétant, je me félicite du résultat remarquable de Jean-Luc Mélenchon, en particulier dans nos villes de Saint-Denis, Pierrefitte et Villetaneuse. Il s'agit évidemment d'un vote d'espoir et d'avenir qui s'est exprimé massivement. C'est pourquoi **je déplore une nouvelle fois la désunion** qui a interdit, pour quelques centaines de milliers de voix, à la gauche d'être présente au 2nd tour.

Mais il faudra tirer les conséquences de ces logiques concurrentes néfastes qui se sont développées à gauche. Au-delà du rendez-vous du 24 avril, les élections législatives des 12 et 19 juin sont l'occasion pour l'ensemble des forces de la gauche de se ressaisir.

En s'appuyant sur le très bon score de Jean-Luc Mélenchon, et à partir de la diversité de la gauche et de l'écologie, il est possible **bâtir une opposition puissante** aux projets dangereux formés par Emmanuel Macron et par Marine Le Pen.

Quel que soit le président de la République élu le 24 avril, **imposons lui une majorité de gauche** à l'Assemblée nationale et une cohabitation avec un gouvernement porteur d'une politique de justice sociale.

Plus que jamais dans les cinq prochaines années, nous aurons besoin de députés expérimentés et combatifs, pour résister à leurs idées rétrogrades, et notamment pour tenir tête au mépris de classe de ces deux candidats

**Permanence
parlementaire**Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89



contact@stephanep.eu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu



Stephane1peu

Abonnez vous
à la newsletteren envoyant votre adresse mail
à newsletter@stephanep.eu.fr**Farid Aïd****Député suppléant**

Farid.aid.2020@gmail.com

